



Rapport de la Commission financière

Comptes 2020

(du 11 mai 2021)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la commission

Pour Les Verts:	Mme Monique Erard Mme Ilinka Guyot M. François Perret M. Laurent Stehlin	présidente
Pour le PLR:	Mme Crystel Graf (22 avril 2021) M. Maël Iseli (11 mai 2021) M. Cédric Haldimann M. Alain Vaucher	
Pour le PS:	M. Pierre-Alain Borel M. Alexandre Houlmann Mme Silvia Locatelli	vice-président
Pour le POP:	M. Karim Boukhris M. Julien Gressot Mme Lara Zender	rapporteur
Pour l'UDC:	M. Andy Favre M. Evan Finger	

Composition du Conseil communal

M. Huguenin-Elie, président, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

M. Théo Bregnard, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

M. Patrick Herrmann, directeur du dicastère des ressources humaines, des espaces publics, des énergies et de la sécurité (DREPES)

M. Jean-Daniel Jeanneret, directeur du dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes (DEFASI)

M. Thierry Brechbühler, directeur du dicastère de la jeunesse, des sports, de la santé et du service d'incendie et de secours (DJESSS)

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Pour l'examen des comptes 2020, la Commission financière s'est réunie le 22 avril 2021 (avec trois commissaires en visioconférence pour cause de quarantaine Covid préventive) ainsi que le 11 mai 2021.

Le Conseil communal a participé *in corpore* à la première séance, M. Huguenin-Elie étant excusé de la seconde, accompagné de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du Service des finances, et de Mme Virginie Augsburgers, assistante de direction et rédactrice des procès-verbaux.

À titre exceptionnel et en prévision du remplacement de Mme Virginie Augsburgers, assistante de direction, sa future remplaçante, Mme Vanessa Ciocchetti, était présente à la première séance aux fins de se familiariser avec le fonctionnement de la Commission financière et à la seconde pour la rédaction du procès-verbal.

Présentation générale des comptes 2020

Les comptes 2020 présentent un déficit de CHF 13,3 millions, soit près de CHF 2 millions inférieurs au budget 2020. Cela représente toutefois une augmentation du déficit de CHF 10 millions par rapport aux comptes 2019.

Le Conseil communal établit le déficit « économique » à CHF 17,7 millions. Ce résultat est obtenu en faisant abstraction de divers éléments considérés comme uniques ou extraordinaires survenus durant l'année. Ces éléments sont détaillés dans le rapport du Conseil communal.

Il est relevé que les effets liés à la crise de la Covid-19, estimés à CHF 4,7 millions, ne sont pas intégrés au déficit dit économique. Le Conseil communal a par ailleurs fait le choix de ne prélever que CHF 2 millions dans la réserve de politique conjoncturelle, bien que la LFinEc aurait permis un prélèvement plus important lié à la réforme fiscale cantonale et, partant, d'améliorer de manière artificielle le résultat.

La principale péjoration entre les comptes des années 2019 et 2020 provient d'une baisse de CHF 4,3 millions des rentrées fiscales. Une baisse de CHF 4,9 millions des personnes physiques et de CHF 1,9 million des frontaliers, partiellement compensée par l'impôt foncier. Il est pour l'heure très difficile d'estimer la part que prend la crise sanitaire dans cette péjoration. Il est néanmoins probable que les baisses de revenus liées à la crise sanitaire ne se soient pas encore traduites en modification des impôts facturés en 2020. Le Conseil communal estime à CHF 4 millions l'effet de la réforme fiscale cantonale.

En importance, la deuxième variation provient d'une hausse des frais de personnel de CHF 2,9 millions, dont CHF 0,9 million pour la hausse des primes APG et CHF 0,5 million pour le fonds de formation duale. Parallèlement, plusieurs services font état de problèmes de recrutement liés aux bas niveaux de salaire proposés par la Ville.

Suivent les CHF 1,7 millions versés comme dédommagement au pot commun de la facture sociale. Ce montant sera détaillé dans un rapport que le Conseil communal présentera lors de la session des comptes le 15 juin prochain. Ce montant suffit à masquer l'amélioration de CHF 1,5 million de la facture sociale globale.

Bilan et endettement

Le déficit de CHF 13,3 millions se porte en diminution de l'excédent de bilan qui s'élève, à fin 2020, à CHF 151,7 millions. La réserve de politique conjoncturelle s'élève à CHF 11,2 millions après le prélèvement de CHF 2 millions. Celle pour les surcoûts des intérêts Depfa à CHF 8 millions après prélèvement de CHF 3,4 millions pour les intérêts 2020 (différence entre le taux réel, 19,13 % et le taux avant fluctuation, 2,63 %). Cette réserve devrait suffire à couvrir les surcoûts prévus pour les deux dernières années.

La dette passe de CHF 430 à 445 millions. Cela se traduit pourtant par une baisse de CHF 0,3 million des charges d'intérêts. Le taux moyen des emprunts de la Ville passe de 2,4 % en 2019 à 2,3 % en 2020.

Investissements

Sur les CHF 28,7 millions d'investissements prévus pour l'année 2020, CHF 15,9 millions ont été réalisés. L'écart est à peu près également réparti entre les investissements soumis ou non soumis au mécanisme de maîtrise des finances. Il est noté que la réalisation du terrain synthétique des Foulets n'a à nouveau pas pu être réalisée.

Remarque générale : appréciation du déficit

Les déficits persistent malgré le fait que les services en général ont passablement réduit leurs charges. Ces dernières sont par ailleurs globalement bien maîtrisées. Face à cette situation, le Conseil communal, plutôt que de parler de déficit structurel, préfère évoquer « un défaut structurel de recettes de l'ordre de CHF 13 millions ». La Commission financière partage l'avis du Conseil communal concernant la terminologie utilisée.

Prises de position des représentants des groupes

Préavis du groupe Les Verts

Année après année, les représentants du groupe des VertEs saluent les efforts continus fournis par l'exécutif ainsi que par l'ensemble du personnel communal afin de réduire le déficit de la Ville. Bien qu'en augmentation de CHF 10 millions par rapport au comptes 2019, il s'établit à CHF 13.3 millions, inférieur de CHF 1,9 million par rapport au budget. En analysant les chiffres, nous pouvons constater que les dépenses sont contrôlées et restent dans

une fourchette majoritairement à la baisse par rapport à celles budgétées. La Ville continue de souffrir définitivement d'un manque de recettes avec une nouvelle diminution des rentrées fiscales de CHF 4,3 millions. À noter la dégradation constante de celles provenant des personnes morales mais également des recettes des personnes physiques cette année, tout comme celles des frontaliers, bien que partiellement compensée par l'impôt foncier.

La situation économique de 2020 n'explique pas tout, même si on estime l'impact Covid à CHF 4,7 millions. Les baisses successives des indices fiscaux ont fortement impacté le potentiel des revenus des villes. Les chiffres sont parlants, les entreprises rapportant cette année à peine plus que l'impôt estimé des travailleurs frontaliers, à la différence de l'année passée.

Les habitants et travailleurs frontaliers restent donc les principaux contribuables. C'est donc surtout grâce à eux que notre collectivité peut encore fournir les services dignes d'une ville de la taille de La Chaux-de-Fonds.

Nous applaudissons l'augmentation des investissements pour maintenir les infrastructures en bon état et en fournir de nouvelles, bien qu'en dessous du budget en raison de retards ou d'oppositions. Il est primordiale d'investir pour rendre notre cité plus attractive.

Les représentants du groupe des VertEs accepteront les comptes 2020.

Préavis du groupe PLR

Les commissaires PLR recommandent l'acceptation des comptes 2020.

En cette période financièrement difficile, la rigueur des services communaux est à saluer. Nous les encourageons à poursuivre les efforts car la situation reste critique et les remercions sincèrement pour leur engagement.

Le déficit économique de près de CHF 18 millions est extrêmement préoccupant, la période particulière que l'on vit avec la gestion liée à la Covid n'explique pas tout. Il s'agira de continuer à renforcer l'attractivité de notre commune pour tendre à une ré-augmentation de la population à moyen terme, afin d'accroître notre assiette fiscale sans en augmenter le coefficient. Sans quoi, nous ne pourrions plus assumer l'ensemble des prestations d'une ville de 40'000 habitants. La réforme fiscale cantonale va dans ce sens, et nous devons en assumer les coûts durant les premières années. Il est

indispensable afin de piloter la ville de pouvoir chiffrer précisément cette dernière et d'en déduire les réels impacts des départs. Néanmoins, nous regrettons les mauvaises estimations de l'État quant aux nouvelles recettes liées au système péréquatif intercommunal. La Commune et ses élus devront notamment continuer à se battre pour une juste reconnaissance des surcharges liées à la géo-topographie, malgré les premières conclusions décevantes du Conseil d'Etat.

Concernant les investissements, nous ne pouvons qu'encourager le Conseil communal à les accomplir pour maintenir une dynamique économique dans notre région.

Préavis du groupe PS

La position du groupe socialiste peut se résumer en 4 « i »: Immense, insatisfaction, inquiétude et indignation.

Avec un déficit inférieur à CHF 2 millions par rapport au budget, alors que celui-ci ne prévoyait évidemment pas la crise sanitaire, nous voulons relever les efforts immenses qui ont été réalisés par les collaborateurs et le Conseil communal et les en remercier sincèrement.

Toutefois, un déficit, qui malgré les mesures prises, est supérieur de CHF 10 millions à celui de 2019, ne peut évidemment pas nous satisfaire. Cela démontre, une fois encore, que notre Ville est confrontée à des problématiques structurelles majeures que les solutions traditionnelles ne peuvent pas résoudre.

Par ailleurs, les conséquences liées à la Covid sont encore difficiles à estimer : nous ne pouvons qu'être inquiets à court comme à long terme en fonction de recettes fiscales incertaines ou de coûts supplémentaires liés à la gestion de la crise.

Cette inquiétude se mue en indignation quand nous considérons les nouveaux modèles qui risquent de s'imposer après la crise (télétravail accru, mobilité douce, habitat plus qualitatif, diversité culturelle, etc.). Si notre Ville ne manque pas d'atouts, notre capacité à les faire connaître et à développer notre attractivité est mise à mal par l'obstination du Canton à ne pas vouloir prendre la mesure de nos réalités, à nous considérer comme une zone industrielle périphérique et par l'impact des dernières réformes bien loin de la neutralité présentée.

Le groupe socialiste acceptera néanmoins les comptes 2020.

Préavis du groupe POP

Sans surprise, les Comptes 2020 se soldent par un déficit important mais tout de même en diminution par rapport au budget 2020, preuve d'une maîtrise des charges malgré le contexte particulièrement pénible que nous traversons.

Les commissaires popistes tiennent à saluer les efforts du personnel de la Ville et remercient la population pour sa résilience.

Les commissaires popistes attendent encore des réponses précises sur les CHF 1,7 millions du SCAS.

La diminution de recettes provenant des réformes cantonales met une fois de plus les finances de la Ville en grande difficulté. Force est de constater que tous les efforts consentis sont à nouveau engloutis par les réformes cantonales.

Dès lors, les commissaires popistes ne peuvent que constater que nous nous trouvons devant un problème de recettes et non pas de dépenses. Il est existentiel d'obtenir dès 2022 les sommes de la péréquation pour les surcharges géo-topographiques et une valorisation conséquente du MIH. En attendant la juste reconnaissance de la place de la Ville par le Canton, il est nécessaire de poursuivre une politique de relance et d'investir, de manière judicieuse, dans nos infrastructures et dans le personnel communal.

Préavis du groupe UDC

Difficile pour le groupe UDC de se satisfaire de comptes avec de pareils chiffres. Malgré la situation sanitaire et la crise économique que nous traversons, il nous est en effet difficile de se réjouir ou se satisfaire d'un tel exercice.

Les années que nous allons connaître seront difficiles et les investissements et les dépenses devront être drastiquement revus et réfléchis. Il sera essentiel de définir des priorités. Il est évident que des projets passeront à la trappe si ceux-ci ne sont pas essentiels pour notre Cité.

Relevons quand même qu'au vu de la situation sanitaire des économies ont pu être réalisées dans certains domaines, même si bien sûr celles-ci ont été compensées par la baisse de revenus ou l'augmentation de certaines dépenses.

Il est tout de même intéressant de voir que plusieurs services ont fait attention à leurs dépenses et ont pu rester dans les chiffres prévus, voire les améliorer.

Le groupe UDC acceptera les comptes 2020.

Adoption des rapports des sous-commissions

Lors de sa séance, la Commission financière a passé en revue les différents rapports qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Adoption du rapport de la Commission financière

Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

Approbaton des comptes 2020

Les comptes 2020 tels que présentés par le Conseil communal sont approuvés par 10 voix et 2 abstentions.

Remerciements

La Commission financière adresse ses remerciements au Conseil communal, à la cheffe du Service des finances et au personnel du dicastère des finances, plus particulièrement à Mmes Virginie Augsburger et Vanessa Ciochetti pour la qualité de l'organisation et du suivi des séances plénières.

Elle tient également à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré et qui continuent à œuvrer à la bonne marche de l'administration communale malgré la situation extraordinaire que nous traversons toutes et tous.

La Commission financière remercie finalement l'ensemble des employé-e-s de la Ville pour le professionnalisme et l'engagement complet dont ils et elles font preuve au quotidien malgré des budgets serrés et pour le bien de notre commune.

Pour la Commission financière
Karim Boukhris
Rapporteur